

BIEN VIVRE DANS LE QUARTIER DE LA GARE D'ERMONT-EAUBONNE

Association Loi de 1901 Agréée pour la protection de l'environnement Arrêté préfectoral du 10 juin 2005

[16 rue Jean Jaurès 95600 EAUBONNE](mailto:16.rue.Jean.Jaurès.95600.EAUBONNE)

www.bienvivre-ermonteaubonne.org

Eaubonne, le 26 octobre 2008

LETTRE OUVERTE A

Monsieur Didier ARNAL, Président du Conseil Général

Monsieur Alain GOUJON, Président de la Communauté d'Agglomération Val et Forêt

Monsieur Hugues PORTELLI, Sénateur, Maire d'Ermont,

Monsieur François BALAGEAS, Conseiller Général, Maire d'Eaubonne

Messieurs les Présidents, Messieurs les Maires,

Alors que la nouvelle gare d'Ermont-Eaubonne a été partiellement ouverte cet été et que ses usagers ont pu enfin commencer à en bénéficier, la circulation des piétons et des véhicules à ses alentours se révèle très problématique en termes de sécurité.

Informée par plusieurs remarques de riverains notamment lors des forums des associations, mais aussi par diverses expériences personnelles, notre association a récemment effectué une observation des comportements aux alentours de la gare. L'étude détaillée, qui figure en annexe de ce courrier, dresse un constat accablant et alarmiste de la situation.

C'est la raison pour laquelle nous vous alertons aujourd'hui sur les principaux points noirs relevés, à savoir :

1) De nombreuses personnes empruntent la nouvelle entrée-sortie "Ouest" de la gare et traversent directement la rue du Général Leclerc tant le matin pour « attraper » leur train que le soir pour rejoindre plus rapidement la rue Raoul Dautry où se trouve notamment le Parking d'Intérêt Régional. Or, cette traversée n'est absolument pas sécurisée et très dangereuse car il s'agit d'une voie de circulation à forte fréquentation.

Une protection s'impose, au minimum pour inciter les personnes à emprunter les passages protégés situés aux abords de cette entrée-sortie Ouest.

2) Plus généralement, compte tenu de l'importance du trafic de voyageurs entre la rue Raoul Dautry et la nouvelle gare, nous pensons que la solution actuelle consistant à faire traverser deux doubles-voies par les usagers n'est pas satisfaisante ni pour la sécurité des piétons qui acceptent de faire le détour pour emprunter un passage insuffisamment protégé (feu clignotant uniquement) ni pour la fluidité de la circulation.

Ce problème pourrait sans doute trouver au moins en partie une solution dans la création, rue Raoul Dautry, d'une entrée-sortie sur les quais St-Lazare qui permettrait aux utilisateurs du Parking d'Intérêt Régional et aux piétons descendant la Rue Raoul Dautry d'éviter la traversée de la rue du Général Leclerc. Ne serait-il pas possible d'en négocier la réalisation avec la SNCF ?

Il nous semble également qu'un projet de passerelle entre la rue Raoul Dautry et la gare avait été évoqué il y a quelque temps mais rien de tel n'a été réalisé. Qu'en est-il de ce projet qui aurait pu être aussi un élément de solution à ces problèmes de sécurité des piétons ?

3) Les véhicules qui souhaitent rejoindre la rue Raoul Dautry en venant du nouveau rond point de la fontaine à jets d'eau peuvent le faire en tournant à gauche après le premier pont. Mais à cet endroit, la visibilité vers la droite y est très faible à cause de l'épaisseur importante des piliers du nouveau pont SNCF. Cette situation peut conduire très sérieusement à des collisions avec les véhicules qui descendent la rue du Général Leclerc.

Là encore, une solution s'avère indispensable. Par exemple, ne pourrait-on pas envisager des feux tricolores à cet endroit pour sécuriser ce changement de direction ?

Pour résumer, il s'avère que toutes ces constatations sont inquiétantes. Nous vous demandons donc, avant que ne se produise un quelconque accident, d'étudier le plus rapidement possible les solutions adaptées à ces problèmes et vous remercions d'associer notre association à ces réflexions.

Si nous souhaitons tous à l'avenir continuer à faire de ce quartier un endroit où il fait « bon vivre », cela passe notamment par la prise en compte de ces contraintes de sécurité.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués et bien cordiaux.

Bruno PROIX
Président

A handwritten signature in dark ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.